

Forum découverte des métiers

Mesures sanitaires



Voici les consignes sanitaires pour accéder au forum découverte des métiers :

- **Le pass vaccinal complet est obligatoire pour les plus de 16 ans.**
- **Le pass sanitaire est obligatoire pour les 12-15 ans.**
(Schéma vaccinal complet **ou** test PCR **ou** test antigénique)
- **Le port du masque couvrant le nez et la bouche est obligatoire et permanent dans l'enceinte des bâtiments.**
- **Vous aurez à disposition du gel hydroalcoolique, pensez à vous laver les mains le plus souvent possible.**
- **Il faudra respecter au moins 1 mètre de distance avec les autres personnes.**

Le pass vaccinal Covid-19, c'est l'une de ces trois preuves :

- Un schéma vaccinal complet.
- Un certificat de rétablissement de plus de 11 jours et moins de 6 mois.
- Un certificat de contre-indication à la vaccination.

L'accès au forum sera contrôlé et régulé, si les consignes ne sont pas respectées, l'entrée vous sera refusée.

Protégeons-nous les uns les autres

Ces mesures sont à date du 2 février 2022 et sont susceptibles de changer selon l'évolution de la situation sanitaire

Sources :
[gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr)
[Santepubliquefrance.fr](https://www.santepubliquefrance.fr)

 arpejeh